



# L'Essentiel

Le mensuel qui retrace l'essentiel de l'actualité de l'Association des Entrepreneurs de l'Auxois

## L'INTERVIEW

### Le Pantographe participe à l'attractivité du territoire

La réunion plénière de mars 2019 des Entrepreneurs de l'Auxois a conduit ses membres au « Pantographe » à Venarey-Les Laumes. Présentation de cet équipement structurant de l'Auxois-Morvan.

**L**e Pantographe participe pleinement aux enjeux d'attractivité de la commune de Venarey-Les Laumes mais aussi de tout le territoire de l'Auxois Morvan.

À sa construction, les élus ont accordé une importance particulière à la recherche d'une identité architecturale atypique pour en faire un lieu attractif.

Cet équipement remplit une multiplicité de fonctions : centre d'art et de congrès, office de tourisme, crèche et relais assistantes maternelles, et pôle intergénérationnel avec des salles de réunions et d'exposition.

Son nom - Pantographe - désigne à la fois un équipement ferroviaire, en écho au tissu industriel local, et un instrument de dessin, en écho à sa vocation artistique et culturelle.

La salle de spectacle (546 m<sup>2</sup>) est utilisée pour divers spectacles, concerts, conférences, projections de cinéma. Elle propose une capacité d'accueil de 410 spectateurs en version spectacle avec gradins et chaises, ou de 264 spectateurs en version dîner spectacle.

L'office de tourisme occupe la situation centrale au rez-de-chaussée du bâtiment. Il a récemment changé de statuts en passant d'une structure associative à un pilotage par la COPAS. L'office de tourisme devrait évoluer dans ses fonctions pour s'adresser non seulement aux touristes mais également à la population locale en proposant plus d'informations du territoire, de la vente de services aux habitants, etc ... Il a vocation à agir aussi comme un soutien au commerce et à l'artisanat local. Le pôle intergénérationnel est composé de 2 salles d'activités pouvant être mutualisées. Elles bénéficient d'un équipement dédié avec



Patrick Malinoz, maire de Venarey-Les Laumes et Jocelyne Jacquet présidente des Entrepreneurs de l'Auxois

kitchenettes, vidéoprojecteur et sonorisation. Elles peuvent être privatisées avec ou sans la salle de spectacle/conférence.

La crèche et le relais assistantes maternelles se situent au 1<sup>er</sup> étage et disposent d'une cour intérieure de 163 m<sup>2</sup>. La crèche, d'une capacité d'accueil de 18 enfants actuellement, fonctionne très bien. Il sera nécessaire de la faire croître.

La COPAS offre la possibilité aux entreprises de privatiser le Pantographe pour l'organisation de leurs événements. J'invite les entreprises à utiliser cet équipement et à le faire connaître.

## L'ACTU

Espace Menuiserie,  
hôte de la plénière du 17 avril

La société « Espace Menuiserie », située à Chevannay, accueillera la prochaine réunion plénière du club le mercredi 17 avril à 18 h 30.

Au programme : présentation de cartes d'identité d'adhérents, présentation et visite de la société par M. Arnaud SIMON, gérant, et démonstration de la fabrication d'une fenêtre.

Réélection du Président Alain  
MALGRAS à la tête des Entreprises  
du Châtillonnais

Alain MALGRAS vient d'être réélu à la présidence du club des Entreprises du Châtillonnais pour un troisième mandat. Nous lui souhaitons pleine réussite pour cette nouvelle année.

Nous aurons l'occasion de retrouver nos homologues du Châtillonnais lors de la réunion interclubs en juillet prochain, que nous accueillons en Auxois, pour notre plus grand plaisir.

L'Auxois Morvan reconnu comme  
territoire pilote du dispositif  
« Territoires d'industrie »

Le Pays Auxois Morvan a signé le 21 mars un protocole d'accord avec l'État et la Région visant à le reconnaître comme territoire pilote du nouveau dispositif « Territoires d'industrie ».

Une rencontre entre le Club et le Pays aura prochainement lieu pour étudier la possibilité de participer à cette démarche en faveur de l'attractivité du territoire.

AGENDA

Prochain rendez-vous  
**RÉUNION PLÉNIÈRE**  
le mercredi 17 avril à 18 h 30  
chez Espace Menuiserie  
à Chevannay

## LA PLÉNIÈRE EN IMAGES

## La visite du Pantographe

Le dispositif  
"Territoire d'industrie"

« Territoire d'industrie » est un dispositif lancé par l'État à l'automne 2018, basé sur le constat de la désindustrialisation constante des territoires français depuis 1975, et dont l'enjeu réside dans la reconquête des territoires d'industrie. Son objectif stratégique est d'accélérer le développement des territoires à forte dimension industrielle.

L'enveloppe budgétaire nationale allouée au dispositif « Territoire d'industrie » s'élève à 1,3 milliards d'euros. Les 4 Communautés de communes de l'Auxois Morvan (COPAS, CCM, Terres d'Auxois et Saulieu) ont été labellisées « Territoires d'industrie » par l'État, et leur programme d'actions se décline autour de 4 grandes thématiques : renforcer l'attractivité et faciliter les recrutements en territoire d'industrie rural, faire de l'Auxois-Morvan un territoire numérique 4.0, renforcer les filières locales et les circuits courts en ciblant les filières de l'agroalimentaire et du bois, et renforcer l'attractivité par une politique immobilière et foncière innovante. Le club des Entrepreneurs de l'Auxois est membre du Comité de Projet Local.

## Le site internet du club se refait une beauté

Le club a procédé à un changement complet de sa charte graphique qu'il décline sur son site internet : [www.auxois-21.com](http://www.auxois-21.com). On retrouve notamment l'onglet « L'Actualité » qui annonce les prochains événements, la page des « Adhérents » classés par grandes familles d'activité et par ordre alphabétique et qui intègre les cartes d'identité, la page des newsletters avec la mise en ligne de toutes les parutions de L'Essentiel. Parmi les nouveautés, on trouve des offres d'emploi proposées par les adhérents sur la page « Emploi » en complément de la diffusion des CV, et des recherches



de stages, ainsi qu'une page « Revue de presse » avec la diffusion des articles de presse valorisant le club.